

Jeudi 07 Juillet - Semaine 27

ETP et pluviométrie de la semaine écoulée et prévisions d'évolution à 3 jours

Tab 1: Relevés des ETP et de la pluviométrie S26

Données relevées du 27 Juin au 03 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm)	5.6	7.1	5.4	6.3
Cumul Pluies (mm)	0.6	1.0	0.4	0.6
Cumul pluies efficaces *	0	0	0	0

Tab 2 : Prévisions d'évolution du 08/07 au 10/07

Données prévues du 8 au 10 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm/j) sur 3 jours	6.8	6.6	7.0	6.5
Variation ETP (mm/j)	+1.2	-0.5	+1.6	+0.2

* Les pluies efficaces sont les précipitations ≥ 10 mm sur une période de 24h

Tendance météo à 3 jours

Vendredi 08 Juillet : Le ciel sera totalement dégagé sur l'ensemble du territoire et la Tramontane fera son apparition. Les températures maximales seront de 28 à 32°C. ☀️

Samedi 09 Juillet : Le soleil brillera toute la journée sur le département, avec un Libecciu modéré qui soufflera sur l'Ouest du département. Les températures maximales seront comprises entre 29 et 34°C. ☀️

Dimanche 10 Juillet : Le ciel sera totalement dégagé toute la journée sur tout le territoire. Les températures maximales seront de 27 à 30°C. ☀️

Consommation théorique des cultures en l'absence de précipitations

La consommation théorique maximale des cultures **en l'absence de précipitations** est calculée selon la formule:

$$\text{Consommation (mm)} = \text{ETP moyennes} \times Kc$$

Tab 3 : Consommation journalière (en mm/j) - Semaine 26

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Consommation hydrique	2.2	2.8	2.2	2.5

Les données présentées correspondent aux besoins théoriques MAX des cultures **en l'absence de précipitations**. Seules les précipitations de plus de 10 mm sont efficaces et doivent être prises en compte.

Tab 4 : Besoin hydrique journalier en cas de recherche d'une légère contrainte hydrique (vigne à fort potentiel qualitatif) (en mm/j) - Basé sur les consommations de la Semaine 26

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Avec contrainte hydrique (-25%)	1.7	2.1	1.6	1.9

Selon les objectifs de rendement et de qualité, une contrainte hydrique peut être appliquée volontairement à la vigne. On estime alors que la dose apportée doit être limitée à 75% des besoins théoriques MAX (Source: Cirame AgroMétéo).

Rappel: 1 mm d'eau = 1 L par m² = 10 m³ par hectare.

Evaluer la contrainte hydrique de la vigne: L'indice d'arrêt de croissance (IAC)

La croissance des rameaux est la première fonction physiologique affectée par la contrainte hydrique. Le principe est donc de caractériser la dynamique de ralentissement et d'arrêt de croissance des rameaux par une notation des apex. Dans cette méthode, 3 stades de croissance sont définis :



Pousse active
(Stade P)



Ralentissement de croissance
(Stade R)



Apex sec ou tombé
(Stade C)

Fig. 1 : Etats des apex selon la croissance de la vigne

Les notations sont effectuées sur 50 apex de rameaux principaux répartis sur une rangée représentative de la parcelle, à raison d'une fois par semaine. La période de contrôle apportant l'information la plus intéressante s'étend de la floraison à la récolte. Il est nécessaire d'avoir au moins 3 observations pour juger de l'évolution de la contrainte hydrique sur les vignes. Les données relevées permettent de calculer l'Indice d'Arrêt de Croissance :

$$IAC = (100/3) \times (1-\%P + \%R + 2 \times \%C)$$

Depuis 2017, la Chambre d'Agriculture a constitué un réseau de parcelles de suivi de croissance des apex de la vigne. En effet, 15 parcelles représentatives situées en Balagne et en plaine orientale sont concernées.

A ce jour, la vigne est au stade **fermeture complète de la grappe**. Concernant l'état hydrique des vignes, les conditions climatiques de ces dernières semaines caractérisées par des températures très hautes et un vent bien présent notamment en Balagne et dans le Nebbiu, ont fait que la contrainte hydrique s'installe dans les vignes :

Tab 5 : Résultats des calculs des derniers relevés en Balagne (relevés datant du 06/07/2022)

	P	%P	R	%R	C	%C	IAC
Sciaccarellu	0	0%	27	54%	23	46%	82
Grenache	0	0%	28	56%	22	44%	81.3

Dans ces parcelles, on constate en effet que les parcelles de Sciaccarellu, qui jusqu'ici étaient plutôt en confort hydrique stable (IAC de 23,3 la semaine dernière) ont vu la contrainte hydrique augmenter très fortement et atteignent désormais le niveau d'arrêt de croissance, tout comme les Grenache qui étaient déjà en contrainte hydrique. C'est donc le signe qu'il devient nécessaire de déclencher l'irrigation.

Tab 6 : Interprétation de l'Indice

	Floraison – Fermeture	Fermeture – mi-véraison	Après véraison
0-50			
50-70			L'arrêt de croissance n'est plus lié à la contrainte hydrique
70-100			

- Confort hydrique satisfaisant: aucune intervention nécessaire
- Début d'arrêt de croissance: parcelles à vocation « vin rouge fruité » vin blanc ou vin rosé -> irrigation envisagée
- Arrêt de croissance: enclenchement de l'irrigation

Remarque : Les arrosages doivent être conduits dans le respect de la réglementation : ils sont interdits, en toute situation, entre véraison (15 août) et récolte. En AOP, l'irrigation est soumise à autorisation syndicale.